

VEILLE SECTORIELLE Benelux

Une publication du SER de La Haye et du SE de Bruxelles
Décembre 2025

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE À RETENIR

104,3 km

Le nombre de kilomètres de rails installé au moyen par 1 000 km² de superficie au Benelux.

Source : [Eurostat](#) - 2023

Région du Benelux

- Transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes et fluviaux

Belgique

- Livraison du premier chasseur de mines équipé de drones sous-marins
- L'aéroport de Liège a traité 1,32 M de tonnes de marchandises en 2025
- Nucléaire en Belgique : pas de nouvelles centrales avant 2039
- Le gouvernement valide l'achat de 92 Griffon et 123 Serval
- Programmation spatiale belge pour la période 2026-2030

Luxembourg

- 8e Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière
- Signature d'un partenariat industriel entre KNDS France et le Grand-Duché de Luxembourg
- Publication du rapport « La biodiversité en chiffres »

Pays-Bas

- L'ancien PDG d'ASML, M. Wennink, propose une feuille de route au futur gouvernement pour renforcer la compétitivité nationale

- Le gouvernement néerlandais conclut un accord sur mesure avec la coopérative agroalimentaire Royal Cosun pour accélérer la durabilité
- ASM International annonce la construction d'un nouveau siège mondial et un centre de R&D à Almere
- QuantWare annonce un nouveau processeur quantique et la construction de la première usine d'hardware quantique aux Pays-Bas
- Un projet de capture de CO₂ par Linde et Shell devient réalisable suite à l'annulation de l'usine de biocarburants de Shell.
- Levée de fonds par l'entreprise néerlandaise de viande in-vitro Mosameat à la suite à la cessation d'activité de son seul concurrent néerlandais.
- L'accélération de l'extension du réseau électrique grâce à une potentielle exemption en matière d'azote pour l'infrastructure énergétique durable.

Région du Benelux

Les transports

Pays-Bas

En matière du transport ferroviaire, une nouvelle compagnie néerlandaise, GoVolta, commencera à opérer en mars 2026 une connexion entre Amsterdam, Hambourg et Berlin. La start-up cherche à offrir un alternatif au service des compagnies ferroviaires nationales allemande et néerlandaise DB et NS. En termes de matériel roulant, elle a acheté d'anciens trains belges de la SNCB avec un coût d'achat et de révision estimé entre 3 et 4 M€. Les billets seraient disponibles à partir de 10€ avec un prix moyen de 30€. La compagnie indique vouloir étendre son réseau avec un service Amsterdam-Paris en décembre 2026. Les trains seront limités à une vitesse maximale de 160 km/h, de sorte que le trajet Amsterdam-Berlin prendra environ une heure de plus que le train de DB-NS et Amsterdam-Paris pourrait prendre deux fois plus de temps que l'Eurostar. L'entreprise rejoint la compagnie belgo-néerlandaise European Sleeper qui offre déjà des trains de nuit sur le trajet Amsterdam-Berlin.

En matière d'aviation, le Groupe Schiphol a publié le 21/11/2025 sa nouvelle stratégie pour l'horizon 2050 avec une expansion de l'aéroport de Schiphol et des réserves financières pour la possible acquisition des aéroports frontaliers. La stratégie détaille également de nombreux projets de rénovation dans les autres terminaux ainsi que des travaux sur l'infrastructure tels que les pistes d'atterrissement. L'expansion de l'aéroport se fera entre autres par la construction d'un nouveau terminal à l'horizon de 2032 à l'emplacement actuel des centres de cargo et de catering de KLM. Les plans sont budgétés à environ 10 Md€. L'aéroport indique que, nonobstant le plafonnement de nombre de vols desservant l'aéroport, le nombre de passagers continuera à augmenter grâce à la tendance à la hausse de la capacité des aéronefs. Schiphol est actuellement à 66M de passagers par an et vise 90M par an en 2045. En plus de cette croissance du nombre de passagers, Le PDG, M. van Oord, souligne que ces investissements sont nécessaires pour compenser un manque ces 20 dernières années. La stratégie annonce également des réserves financières à la hauteur de 10 % du budget pour de possibles acquisitions des aéroports frontaliers en Belgique et en Allemagne, ainsi qu'aux Antilles néerlandaises. Schiphol explique qu'en vue de la demande croissante de l'aviation et le plafonnement de Schiphol, les aéroports frontaliers apporteraient des opportunités de diversification.

Concernant le transport routier, le plus grand centre de logistique du Benelux de plus de 250 000 m² est ouvert le 9 décembre 2025 aux Pays-Bas. Le centre, composé de 10 halles, a été construit par l'entreprise DSV. Il dispose d'une superficie équivalente à 34 terrains de foot et emploierait entre 500 et 800 employés.

Le 8 décembre 2025 a vu la signature du Deltalinqs Climate Program pour la durabilité du Port de Rotterdam. Le Port, la municipalité de Rotterdam, la province de Holland-Méridional et un groupe

d'entreprises portuaires ont convenu de s'engager à la durabilité du port et de l'industrie portuaire. Le programme regroupe plusieurs initiatives comme l'extension du réseau de chaleur industrielle et le projet Starling qui vise à harmoniser la demande électrique entre plusieurs entreprises afin de réduire la charge sur le réseau pour débloquer des capacités supplémentaires.

Belgique

L'accord de gouvernement fédéral place la neutralité carbone au cœur de la politique de mobilité, avec une priorité donnée aux transports durables, en particulier le train. Il prévoit le développement des infrastructures ferroviaires pour réduire la congestion, la pollution et les émissions de CO₂, tout en améliorant la sécurité routière, avec pour objectif de réduire de moitié le nombre de décès sur les routes d'ici 2030 et d'atteindre zéro mort d'ici 2050.

Le train est ainsi positionné comme l'épine dorsale de la mobilité en Belgique. Le plan stratégique de la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) prévoit une augmentation de 30 % du nombre de voyageurs d'ici 2032, soutenue par le renouvellement de 50 % de la flotte, l'amélioration de l'accessibilité des gares et l'évolution de l'offre tarifaire. Concernant le fret ferroviaire, le gouvernement vise à doubler le volume transporté d'ici 2030, malgré une tendance actuelle à la baisse, avec 53,5 M de tonnes transportées en 2023 (-14,7 % par rapport à 2021), et prévoit un certain nombre de mesures pour atteindre cet objectif.

L'accord encourage également le transport combiné et la mobilité douce en renforçant les infrastructures cyclables, en augmentant la capacité d'emport des vélos dans les trains et en envisageant la suppression du supplément vélo actuellement en vigueur dans les trains.

Le 4 décembre 2025, la France et la Belgique ont signé une déclaration d'intention pour renforcer et structurer leur coopération transfrontalière en matière de mobilité. Elle met l'accent sur le développement du ferroviaire voyageurs et fret, l'amélioration des liaisons et de l'interopérabilité aux frontières, ainsi que sur une coopération élargie couvrant le transport routier, maritime, les véhicules autonomes, la mobilité militaire et la lutte contre le vol de vélos.

Le 19 décembre 2025, le conseil d'administration de la SNCB a attribué au constructeur espagnol CAF le marché public relatif à l'acquisition d'automotrices AM30. Une première commande, d'un montant de 1,7 Md€, prévoit la livraison de 180 rames offrant 54 000 places assises, avec une mise en service attendue à partir de 2030. Ce contrat-cadre, conclu pour une durée de douze ans, porte au total sur un volume maximal de 170 000 places assises.

A la demande du Ministre fédéral de la Mobilité, une étude de faisabilité pour un horaire intégré dans le secteur ferroviaire a été lancée, et son résumé exécutif a été publié fin 2025. C'est la première fois qu'une telle étude est réalisée à l'échelle de la Belgique et qu'un horaire complet est élaboré sur tout le réseau, transports de voyageurs et de marchandises inclus. Ce travail vise à nourrir sur la

stratégie ferroviaire à horizon 2050, et poser une brique importante du travail de planification à venir.

Luxembourg

Le 12 décembre 2025, l'Etat et les Chemins de Fer luxembourgeois (CFL), ont officiellement signé le nouveau contrat de gestion de l'infrastructure ferroviaire conclu pour 15 ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2040. L'Etat, qui est le propriétaire des infrastructures ferroviaires, a renouvelé aux CFL la délégation de la gestion du réseau ferré. Ce contrat vise à poursuivre les ambitions luxembourgeoises en matière de part modale du train, et place le Luxembourg en tête des investissements par habitant en Europe dans l'infrastructure ferroviaire.

Concernant la coopération transfrontalière sur le rail, le Grand-Duché du Luxembourg et le Royaume de Belgique, ont signé le 25 septembre 2025 à Libramont **une lettre d'intention relative au renforcement de la coopération ferroviaire.** Les deux parties se sont notamment fixé pour objectif: d'augmenter la part de voyageurs quotidiens en train entre les deux pays; d'augmenter le volume de marchandises par rail; de diminuer le temps de parcours entre Luxembourg et Bruxelles.

Concernant l'aviation, les pays du Benelux s'engagent pour une coopération durable dans le secteur aérien. En effet, une recommandation Benelux a été signé le 8 décembre sous présidence luxembourgeoise par la ministre luxembourgeoise de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, en présence du ministre néerlandais Robert Tieman, et du ministre belge Jean-Luc Crucke. Cette coopération se concentre sur les innovations majeures comme l'aviation électrique, hybride ou encore la propulsion hydrogène. La recommandation se décline en un ensemble de mesures visant à décarboner plus rapidement le secteur aérien.

Le projet de tram rapide entre la ville de Luxembourg et le secteur de Esch et Beleval au sud du pays fait pleinement partie de la stratégie multimodale luxembourgeoise. Pour rappel, le Luxembourg a mis à jour en mai 2018 sa stratégie multimodale (Modu 2.0), mise en œuvre dans le Plan National Multimodal (PNM) 2035, publié en 2022. La ministre de la Mobilité et des Travaux publics, a présenté en octobre 2025, en présence de Helge Dorstewitz, directeur général de Luxtram, et des représentants communaux l'état d'avancement des études relatives au tram rapide, et a réaffirmé la place de ce projet dans la stratégie de mobilité luxembourgeoise.

En septembre 2025, Le Luxembourg s'est doté d'une stratégie nationale ambitieuse pour la conduite automatisée et connectée, avec la volonté de devenir le premier pays en Europe à permettre son déploiement sur l'ensemble de son territoire d'ici à 2028. Elle identifie cinq usages prioritaires: conduite automatique sur autoroute; services de taxis sans conducteurs; navettes automatisées du dernier kilomètre; automatisation des manœuvres dans des environnements contrôlés; logistique automatisée. Cette transition nécessitera une coordination étroite et continue entre acteurs publics et privés, une adaptation continue du cadre réglementaire.

Belgique

Livraison du premier chasseur de mines équipé de drones sous-marins

Le 3 novembre 2025, la Belgique a réceptionné à Zeebrugge le premier navire de sa nouvelle génération de bâtiments de lutte contre les mines. Baptisé M940 Oostende, il a été conçu comme un navire-mère destiné à déployer et coordonner une flotte de drones autonomes de dernière génération. Cela s'inscrit dans le programme belgo-néerlandais « Replacement Mine Counter Measures » (rMCM), attribué en 2019 au consortium Belgium Naval & Robotics, réunissant Naval Group, en charge de la conception et de l'intégration des navires, et Exail, responsable du développement des drones et des solutions robotiques.

L'aéroport de Liège a traité 1,32 M de tonnes de marchandises en 2025

L'aéroport de Liège a traité 1,32 M de tonnes de marchandises en 2025, soit une hausse de 14 % par rapport à 2024. En dix ans, le tonnage a plus que doublé, plaçant aujourd'hui la plateforme au 5e rang européen. Cette dynamique s'explique notamment par une stratégie de diversification, avec 56 compagnies aériennes actives et l'ouverture de onze nouvelles destinations, dont Bogota, São Paulo, Mexico, Chicago, Oakland, Toronto, Nanjing, Chongqing, Mumbai, Taipei et Ostrava. Pour 2026, l'aéroport prévoit une croissance plus modérée tout en affichant un objectif ambitieux : atteindre le podium européen d'ici deux ans.

Nucléaire en Belgique : pas de nouvelles centrales avant 2039

Dans le cadre de la préparation du plan fédéral de développement du réseau électrique pour la période 2028-2038, une étude a été commandée par Elia, le gestionnaire du réseau belge à très haute tension, au bureau d'ingénierie Tractebel (groupe Engie) sur les options de déploiement du nucléaire en Belgique. Selon cette étude, la mise en service de nouvelles centrales nucléaires en Belgique ne pourrait intervenir qu'à partir de 2039 au plus tôt. Cette analyse intervient dans un contexte de forte croissance de la demande en électricité. Elia estime qu'à l'horizon 2035, le pays pourrait faire face à un déficit de capacité de l'ordre de 4,4 GW, soit l'équivalent de plus de quatre réacteurs comparables à Doel 4.

Le gouvernement valide l'achat de 92 Griffon et 123 Serval

Le 23 décembre 2025, le conseil des ministres a [approuvé](#) l'extension du programme CaMo (Capacité Motorisée) qui prévoit l'achat pour la Défense de 92 véhicules de type Griffon et 123 véhicules Serval. La commande, d'un montant d'un peu plus de 1 Md€, devrait avoir des retombées économiques pour les entreprises belges à hauteur de 30 % du montant du contrat, selon un [communiqué du ministre de la Défense, Theo Francken](#) (N-VA). Dans le cadre des retours économiques liés à ce partenariat, l'assemblage final des Griffon a été attribué à Mol Cy, une entreprise de Staden (en Flandre-Occidentale). Une grande partie d'entre eux sont équipés de tourelleaux téléopérés produits par FN Herstal. Les premiers véhicules ont déjà été livrés à l'armée à la mi-juillet.

Programmation spatiale belge pour la période 2026-2030

Sur proposition de la ministre de la Politique scientifique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a fixé, le 23 décembre 2025, les grandes [orientations](#) de la programmation spatiale belge pour la période 2026-2030, à la suite de la conférence ministérielle de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui s'est tenue à Brême les 26 et 27 novembre 2025.

La Belgique a notamment confirmé sa participation aux programmes de l'ESA pour les cinq prochaines années et approuvé un cofinancement par la Défense de sa participation. Une enveloppe de 400 M€ a été prévue dans le budget pluriannuel afin de garantir un niveau d'engagement suffisant et de renforcer la compétitivité de l'écosystème spatial national. Une réflexion stratégique sur l'avenir de la politique spatiale belge sera menée d'ici 2028, en tenant compte des retombées économiques et de l'équilibre régional. Enfin, la Belgique souhaite renforcer le rôle de l'ESEC à Redu, accroître la présence de l'ESA sur son territoire et consolider sa position dans les programmes européens de sécurité, de résilience et de défense.

Luxembourg

8e Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG)

La huitième [réunion](#) de la commission intergouvernementale franco-Luxembourgeoise s'est tenue le 11 décembre 2025 à Luxembourg. Les délégations étaient présidées par M. Xavier Bettel, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur coté Luxembourg, et par Monsieur Benjamin Haddad, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères coté France. Cette commission, créée en 2010, a été prolongée en 2020 pour une

nouvelle période de 10 ans. Cette rencontre a notamment été l'occasion de signer plusieurs accords bilatéraux, notamment sur l'aménagement transfrontalier et dans le domaine de la santé.

Signature d'un partenariat industriel entre KNDS France et le Grand-Duché de Luxembourg

Un partenariat industriel a été établi entre la Direction de la défense et le ministère de l'Economie du Grand-Duché de Luxembourg et KNDS France à travers la [signature](#) d'un MoU (Memorandum of Understanding). Cela s'inscrit dans le cadre de la commande passée par le Luxembourg à KNDS de 54 véhicules blindés (38 Jaguar et 16 Griffon), confirmée le 17 décembre 2025. Ce partenariat avec KNDS France est « un pas supplémentaire vers une Europe de la défense plus unie et plus forte ».

Publication du rapport « La biodiversité en chiffres »

Le 12 décembre, le ministre en charge de l'environnement, M. Serge Wilmes et le directeur de le Statec M. Tom Haas, [ont présenté](#) la première édition du rapport « La Biodiversité en chiffres », qui s'inscrit au sein du Plan national concernant la protection de la nature (PNPN3). Lancé par le Statec en 2023, ce [rapport](#) a été produit en collaboration avec les administrations publiques et le monde de la recherche. Il se divise en trois chapitres : diversité et santé des habitats, diversité et santé des espèces, mesures et budget. Le Ministre Wilmes a indiqué que « ce rapport offre une vision claire de l'état actuel de la biodiversité au Luxembourg et des engagements entrepris pour sa préservation. Il constitue un outil essentiel pour suivre l'évolution des habitats et des espèces et pour orienter les actions futures ».

Pays-Bas

L'ancien PDG d'ASML, M. Wennink, propose une feuille de route au futur gouvernement pour renforcer la compétitivité nationale

Réalisé à la demande du ministre de l'Économie, M. Vincent Karremans, le [rapport](#) « Wennink », rédigé par l'ancien PDG d'ASML, traduit les recommandations du rapport Draghi au contexte néerlandais. Publié avant la formation du prochain gouvernement néerlandais, le rapport s'appuie sur des échanges avec les acteurs académiques, économiques et politiques afin d'identifier des priorités visant à renforcer la compétitivité de l'économie néerlandaise. Il souligne un besoin d'investissement de 151 à 187 Md€, à financer principalement par le secteur privé - avec un effet de levier public, et propose des mesures pour stimuler ces investissements en résorbant les principaux goulets d'étranglement. Enfin, le rapport

identifie quatre domaines clés (IA et numérique, défense et sécurité, énergies et technologies climatiques, biotechnologies) sur lesquels les Pays-Bas devraient se concentrer dans un contexte de fortes tensions géopolitiques.

Le gouvernement néerlandais conclut un accord sur mesure avec la coopérative agroalimentaire Royal Cosun pour accélérer la durabilité

Le 18 décembre 2025, le gouvernement néerlandais a [conclu](#) un accord sur mesure contraignant avec la coopérative agroalimentaire internationale Royal Cosun, qui joue un rôle clé dans cette industrie. L'État apportera jusqu'à 73 M€ pour soutenir la modernisation durable de ses sites de production. Cosun, qui regroupe 8 000 producteurs et transforme des matières premières végétales en aliments, ingrédients et solutions circulaires, investira dans l'électrification de ses installations à Vierverlaten (Groningue) et Steenderen (Gueldre), ainsi que dans la production de gaz vert à Venray (Limbourg).

D'ici 2030, l'accord permettra de réduire 167 kilotonnes de CO₂, ainsi que les émissions d'azote (44 tonnes/an) et d'ammoniac (42 tonnes/an à Groningue). Ces baisses amélioreront la qualité de l'air et limiteront les nuisances pour les riverains.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie nationale de décarbonation industrielle, après celui conclu avec Nobian et les lettres d'intention signées avec AnQore et Tata Steel. Des discussions sont en cours avec d'autres acteurs industriels et du secteur des déchets.

ASM International annonce la construction d'un nouveau siège mondial et un centre de R&D à Almere

Le 17 décembre 2025, ASM International, qui conçoit et fabrique des équipements pour produire des dispositifs de semi-conducteurs destinés au traitement de *wafers*, a [annoncé](#) un investissement stratégique de plusieurs centaines de millions d'euros pour développer un nouveau siège mondial à Almere. Un accord préliminaire a été signé avec la municipalité et la province de Flevoland, en présence du ministre des Affaires économiques Vincent Karremans. Le projet prévoit un centre de R&D de pointe, un hub de formation et de nouvelles capacités de développement produits, afin de soutenir la stratégie *Growth-through-Innovation* et l'objectif d'atteindre 5,7 Md€ de ventes d'ici 2030. Situé à *Weerwater Southside*, ce futur campus high-tech renforcera l'écosystème néerlandais des semi-conducteurs et confirme l'ancrage d'ASM à Almere depuis plus de vingt ans.

QuantWare annonce un nouveau processeur quantique et la construction de la première usine d'hardware quantique aux Pays-Bas

Le 9 décembre 2025, QuantWare , scale-up produisant de processeur quantique, a [annoncé](#) une avancée stratégique majeure avec le lancement de son processeur VIO-40K™, premier QPU au monde à atteindre 10 000 qubits, marquant une étape déterminante dans la montée en échelle des technologies quantiques. En parallèle, l'entreprise a dévoilé la création de Kilofab, une usine de fabrication de QPU (Quantum Processor Unit) à l'échelle industrielle qui ouvrira en 2026 à Delft. Cette usine, première au monde sera dédiée aux dispositifs QOA (Quantum Open Architecture), multipliera par vingt la capacité de production de QuantWare et permettra la fabrication en série des processeurs VIO-40K. Avec cette double initiative, QuantWare renforce le rôle des Pays-Bas dans l'émergence d'une industrie quantique de pointe.

Un projet de capture de CO₂ par Linde et Shell devient réalisable suite à l'annulation de l'usine de biocarburants de Shell.

Shell et l'entreprise gazière Linde annonce un projet de capture de CO₂ (CCS) dans le Port de Rotterdam. Pour ce projet, les entreprises prévoient la modification des raffineries de Shell dans le Port de Rotterdam afin de permettre la séquestration de ses émissions de CO₂. Le CO₂ capturé serait ensuite transporté via le réseau de CO₂ du Port de Rotterdam vers des zones de stockages. Ce réseau de 30km de gazoduc et le stockage sous fonds marin (avec une capacité de stockage de 37 M de tonnes de CO₂) est réalisé par la Participation d'Etat Gasunie et vise la décarbonation des processus industriels du Port de Rotterdam. Ce projet était précédemment à l'arrêt du fait d'un manque de raccordement au réseau électrique, dans le contexte de la pénurie sur le réseau au niveau national. Ce projet a au final pu profiter d'un raccordement déjà détenu par Shell pour son usine de biocarburants, qui a été annulé en septembre 2025. Shell partagera cette capacité électrique allouée avec l'entreprise gazière Linde dans un « hub électrique » afin qu'il traite le CO₂ provenant de Shell.

Levée de fonds par l'entreprise néerlandaise de viande in-vitro Mosameat à la suite à la cessation d'activité de son seul concurrent néerlandais.

L'entreprise Meatable a [annoncé](#) de ne pas avoir été capable d'attirer les fonds nécessaires pour continuer ses opérations. L'entreprise néerlandaise, développant une saucisse de viande créée par des cultures cellulaires, était une des plus prometteuses dans son domaine. La dissolution de Meatable vient dans une période ardue pour le secteur avec plusieurs cessations. Toutefois peu de temps après, son concurrent néerlandais, Mosameat a annoncé une levée de fonds de 15 M€. Ce montant se rajoute au 40 M€ déjà levés en 2024, et au total de 100 M€ levé par l'entreprise. Les fonds seront utilisés pour développer leur technologie ainsi que pour la mise en échelle de la production.

L'accélération de l'extension du réseau électrique grâce à une potentielle exemption en matière d'azote pour l'infrastructure énergétique durable.

Les Pays-Bas font actuellement face à une pénurie de raccordements au réseau électrique, qui freine sa croissance économique. Afin de résoudre cette pénurie, le pays cherche à étendre son réseau électrique. Les Pays-Bas font également face à une crise de l'azote, due à des dépositions d'azote excédentaires, qui complique toute autorisation environnementale. Ainsi, les projets d'extension du réseau électrique sont difficilement autorisés ce qui accentue la pénurie de raccordements. Une proposition par la Commission européenne d'une exemption de l'autorisation environnementale en matière d'azote pour les projets infrastructurels pour l'énergie durable pourrait aider à cet égard. L'inclusion de cette exemption, très voulu par le gouvernement néerlandais, dans son nouveau [Paquet](#) « réseaux européens » annoncé le 10/12/2025 permettrait à terme une accélération de l'extension du réseau électrique débloquant davantage de capacité électrique pour les entreprises et ainsi renforçant sa compétitivité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Services Économiques de La Haye et Bruxelles
aude.robin-mitreyski@dgtresor.gouv.fr, arnaud.boulanger@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de de La Haye et SE de Bruxelles

Abonnez-vous : lahaye@dgtresor.gouv.fr